



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. DRICOT Jean-Christophe demeurant Rue Louis Toussaint, 5 à 1367 RAMILLIES a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue Louis Toussaint, 5 à 1367 Ramillies et cadastré 3^{ème} Division Geest-Gérompont, Section A n° 796/K.

Le projet consiste à **TRANSFORMER UNE GRANGE EN ESPACE DE VIE ET CREER DES TERRASSES - REGULARISATION ET POSER UNE PALISSADE** et présente les caractéristiques suivantes :

- La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article R.IV.40-2 : - La demande concerne « *la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.* ».

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies (lire encadré ci-dessous). Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Les consultations se feront **uniquement sur rendez-vous** à convenir avec le service en téléphonant au plus tard 24 heures à l'avance au 081/43.23.44 (du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00). Les demandes de rendez-vous par mail ne seront pas prises en compte.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **20/12/2021** au **12/01/2022** au Collège communal, par courrier ordinaire (Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be avec la mention « *PU 2021/78 - Réclamation annonce de projet* ».

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Affichage de l'avis du 14/12/2021 au 12/01/2022

À Ramillies, le 13/12/2021.

Pour le Directeur général absent,
Par délégation,
L'employée,

A.-S. MINET

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY